

Angers, le 16 janvier 2009

L'Inspectrice d'Académie  
Directrice des Services Départementaux  
de l'Education Nationale de Maine et Loire

à

**Etienne BREMOND**  
**12 Quai de l'Authion**  
**49130 LES PONTS DE CE**

Dossier suivi par  
Valérie BLANVILLAIN

Tel :  
02 41 74 34 79  
fax :  
02 41 44 29 14  
mel :  
ce.cab49@ac-nantes.fr

Cité administrative  
15 bis Rue Dupetit-Thouars  
49047 ANGERS CEDEX

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de solliciter votre concours pour la mise en œuvre du droit d'accueil dans certaines petites communes qui n'ont pu constituer la liste des personnes susceptibles d'être mobilisées pour assurer sous l'autorité des maires l'accueil des enfants lorsque cela s'avère nécessaire les jours de grève des enseignants.

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir me faire savoir si vous êtes disponible pour assurer ce travail.

Les municipalités conviendront avec vous de l'organisation de l'accueil auquel vous contribuerez et disposent de tous les documents administratifs nécessaires, si vous souhaitez vous engager dans ce cadre..

Votre réponse est souhaitée pour le 23 janvier 2009 aux contacts suivants :

Téléphone : Madame Nourry – 02.41.74.34.57  
Messagerie : [ce.cabinet49@ac-nantes.fr](mailto:ce.cabinet49@ac-nantes.fr)  
Courrier : Madame l'Inspectrice d'Académie  
Cabinet  
15 bis rue Dupetit Thouars  
49047 Angers Cedex

La liste des communes vous sera communiquée dans les meilleurs délais.

Par avance, je vous remercie de vos réponses et de votre aide.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de ma considération distinguée.



Françoise Fourneret